



DEL- 2024 -027

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 10
Votants : 14

OBJET :

RÉSULTAT DE
CONSULTATION
CHANGEMENT DE
CHAUDIÈRE GAZ
RESTAURANT
SCOLAIRE

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 18 avril
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIÈRE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 10 avril 2024
PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., M GAULTIER J-L, Mme
PETITEAU M-E, M BOUCHEREAU F., Mme BARON A, Mme
HERBRETEAU M-A, Mme JOLIVET C., Mme LAMBERT B., M
SOURISSEAU B.

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., Mme PASQUEREAU C., M DUGUÉ
V., M BAUDRY M., Mme DURAND A., M CARETTE C. ; Mme
CLÉRO V., Mme FONTENEAU C.,

POUVOIRS : Mme CLÉRO V. a donné pouvoir à M EVIN P.
Mme DURAND A. a donné pouvoir à Mme PETITEAU M-E
M BAUDRY M. a donné pouvoir à M CAILLER R.
Mme FONTENEAU C. a donné pouvoir à Mme BARON A.

SECRETARE : Mme JOLIVET C.

La commission bâtiment a décidé de lancer une consultation pour le changement de la chaudière gaz pour le restaurant scolaire.

Nous avons reçu deux offres, l'une de l'entreprise Patrice Mercier pour 19 488.84€ et l'autre de l'entreprise Hervé DURAND pour 16 458.80€.

Sur proposition de M CAILLER R., et après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le devis de l'entreprise Hervé DURAND
- Autorise M le Maire à signer le devis

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 23 AVR. 2024

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 24 AVR. 2024

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

LE MAIRE,
Pascal EVIN